

PANIER AUX LETTRES

Q. J'ai un jument qui mange le bois depuis trois ans, pouvez-vous m'enseigner un remède pour la guérir?

R. Recouvrez de tôle les parties de la mangeoire. Donnez à votre jument du sulfate de soude, à petite doses dans l'eau.

Q. Ne pouvez-vous pas m'enseigner un moyen de détruire les rats, sans danger pour les autres animaux?

R. Les chats réussissent habituellement assez bien à exterminer les rats. Mais si votre lecteur veut avoir recours à un autre procédé, nous lui recommandons le suivant: mélanger du plâtre et de la farine en parties égales et placer cette préparation à la disposition des rats.

Q. J'ai une vache qui a une bosse sur la mâchoire; de temps à autre elle enlève la tête de cette bosse et il en sort du sang clair. Le lait de cette vache se conserve aussi longtemps que celui des autres. Je voudrais savoir quel remède lui faire.

R. Il est bien difficile de prescrire un traitement sur les renseignements fournis par notre lecteur. Nous conseillons d'essayer le remède suivant: préparer un mélange de trois parties égales de térébenthine, vinaigre et huile de pétrole; frictionner la partie malade une fois par jour avec cette préparation.

M. G.-A. Ouellette, M.V.
St-Casimir, P. Q.

Vieux temps, vieilles choses

LE 14 JUILLET 1645.—Champlain fit la paix avec les Iroquois.

LE 14 JUILLET 1841.—La Législature du Haut-Canada passa l'Acte Municipal, la base du gouvernement local dans presque tous les territoires du Canada à l'ouest de la rivière Outaouais.

LE 14 JUILLET 1868.—Trois lieutenant-gouverneurs furent nommés: Hon. W.-P. Howland (plus tard Sir William) pour l'Ontario; L.-A. Wilmot pour le Nouveau-Brunswick et T.-H. Haviland (un des pères de la Confédération) pour l'Île-du-Prince-Édouard.

LE 14 JUILLET 1898.—Mort de Sa Grandeur Mgr Laffêche, évêque de Trois-Rivières depuis 1780.

LE 14 JUILLET 1901.—A une assemblée de la chambre de commerce de Portland (Maine) une résolution fut passée favorisant un traité de commerce de réciprocité entre le Canada et les États-Unis.

LE 15 JUILLET 1792.—Le gouverneur Simcoe divisa le Haut-Canada en 19 comtés.

LE 15 JUILLET 1867.—L'hon. P.-J.-O. Chauveau fut assermenté comme premier ministre de la province de Québec. Il fut maintenu au pouvoir jusqu'en 1873. Il fut par la suite shérif de Montréal pendant plusieurs années.

LE 15 JUILLET 1870.—Le Manitoba entra dans la Confédération. Il n'avait alors qu'une poignée d'habitants blancs; il en a maintenant plus de 250,000, et cette première province de l'Ouest est la porte d'entrée du grenier du monde.

LE 15 JUILLET 1867.—L'hon. C.-B. de Boucherville fut nommé Orateur du Conseil législatif de Québec. Plus tard deux fois premier ministre de sa province, il mourut à un âge avancé.

LE 15 JUILLET 1875. Mort de Sa Grandeur Mgr Charles Laroque, évêque de St-Hyacinthe depuis 1866.

LE 15 JUILLET 1895.—La Banque du Peuple de Montréal a suspendu ses paiements. Des procédures criminelles et la punition de quelques-unes des têtes dirigeantes furent les suites de cette banqueroute frauduleuse.

LE 16 JUILLET 1647.—L'explorateur français, De Quen, arriva à l'endroit où se trouve maintenant la ville de St-Jean, N. B.

LE 16 JUILLET 1812.—Sir George Prevost fut nommé gouverneur du Canada. Il demeura en fonction jusqu'en 1815, toute la période pendant laquelle le Canada était en péril, par suite de la guerre avec les États-Unis.

LE 16 JUILLET 1853.—Le chemin de fer du Grand Tronc entre Montréal et Portland, Maine, fut inauguré par une excursion à laquelle participèrent les magistrats et les principaux hommes d'affaires de Montréal.

LE 16 JUILLET 1923.—L'hon. G. H. Ferguson fut assermenté comme premier ministre de l'Ontario.

LE 16 JUILLET 1924.—Les électeurs de la Saskatchewan votèrent par une majorité de 26,824 pour le rappel de l'Acte de Prohibition passée en 1915.

LE 21 juillet 1667.—L'Acadie fut retournée à la France par le traité de Bredat. Ceci était le second retour de ce qui est aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick à la France, le premier ayant eu lieu en 1632.

LE 21 juillet 1836.—Le chemin de fer Champlain et St-Laurent, de Laprairie, à St-Jean, fut livré à la circulation, le premier chemin de fer au Canada.

LE 22 juillet 1759.—La basilique de Québec fut détruite par le feu des suites du bombardement par la flotte anglaise.

LE 22 juillet 1822.—La banque de Montréal (fondée en 1817) reçut une chartre royale signée par Guillaume IV.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900.

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925) \$45,219,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censure, ces messieurs examinent mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.
Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

Vice-président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

132 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du-Prince-Édouard.



UN PRÊTRE, L'ABBÉ HAMON (Curé de Vanvoite, France), possède le moyen radical de guérir: **DIABÈTE, ALBUMINE, CŒUR, REINS, FOIE, ESTOMAC, RHUMATISME, BRONCHES** et toutes les maladies chroniques réputées incurables.

AUCUN RÉGIME - - - - - RIEN QUE DES PLANTES

Brochure explicative et très intéressante, français ou anglais, gratis et franco sur demande. Adressez

LABORATOIRES BOTANIKES ET MARINS
430, rue St-Pierre - - - - - Montréal.

50,000 Moissonneurs Demandés!
VOYAGEZ PAR LE **PACIFIQUE CANADIEN**

\$15 Voyage d'aller pour **WINNIPEG**

plus ½ cent par mille au-delà pour toutes les stations dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à Edmonton, Calgary et Macleod inclus.

Retour de **\$20** WINNIPEG plus ½ cent par mille de la station de départ jusqu'à Winnipeg.

Même si votre destination finale n'est pas située sur le Pacifique Canadien, vous pouvez prendre votre billet de moissonneur pour Winnipeg par le Pacifique Canadien.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à 30 rue St-Jean, Tél : 2-0093 ; Chateau Frontenac, 2-1840 ; Gare du Palais, 2-0663.

DATES DES DÉPARTS
13 et 27 Août (Vendredis)
de toutes les stations dans la Province de Québec—Mégantic, cité de Québec et à l'ouest jusqu'à Dalhousie Mills, Rigaud et Lachute inclus.

Billets nous pour voyager par les trains réguliers, aussi par **TRAINS SPECIAUX** De Montréal (Gare Windsor)

le 13 août—12.05 a.m. (Minutic 12 août)
8.00 a.m., 1.00 p.m. et 10.00 p.m.

le 27 août—1.00 p.m. et 10.00 p.m.

Wagons-colonistes avec banquettes-lits. Wagons spéciaux pour les femmes et les familles.

50,000 MOISSONNEURS DEMANDES

\$15.00 JUSQU'À WINNIPEG

plus un demi-cent par mille pour tous les endroits au-delà dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, jusqu'à Tannis, Calgary et MacLeod.

RETOUR Un demi-cene par mille jusqu'à Winnipeg plus \$20.00 de là au point de départ.

DATES DE DEPART: 13 AOUT et 27 AOUT

Des endroits de la Province de Québec, à partir de Lévis, Québec et à l'ouest jusqu'à St-Andrews East, Lachute et La Reine.

TRAINS SPECIAUX Départ de Québec (Gare Palais) Heure normale de l'est.
12 août: 10.40 p.m. (via Richmond).
13 août: 8.00 a.m. (via Hervey).

Pour autres trains s'adresser aux agents.



Trains directs—Wagons—Colons confortables. Voitures réservées pour les femmes sur tous trains.

Prenez votre billet pour Winnipeg par le Canadien National, même si vous allez à un endroit plus éloigné dans l'ouest, situé sur le Canadien National ou non. Adressez-vous à l'agent le plus rapproché pour billets et renseignements. Bureau des Billets en ville: 10 rue Ste-Anne ou 231 rue St-Joseph. Tél. 2-8200.

ADMINISTRATION ET Abonnement payable

Canada—Excepté cit Québec...
Cité de Québec et l'étranger...
Pour les Sociétaires de Coopérative Édité Québec et de la Société des Jardiniers-Ma

Tarif des annonces
Annonces classées sous par insertion, par mot additionnel de 25 mots, minimum

Tout abonnement...
à écrire au "Bulletin de la Ferme", Limitée, 11 la Montagne, (Édité Québec, Case 70) Tél. 2-4297.

Volume XIV

Page de la Coopérative

Un

Les patrons d'u se sont fait voler prè

Après avoir ex une maison de com traires des directeu consigner à la Coo produit des ventes.

Ce fabricant n'a son fromage à la C parvenir nos remise les recevoir.

Afin d'éviter qu tent à l'avenir, nou et nous recommand nous consignent leu frais, par téléphone pas reçu leur remis Nous prendron

Tout

Tout compte qualité passe au pre ruent une importan leur est présentée. égale, presque invar le premier à trouve d'enlever au client est aussi de qualité

Le beurre et le rale. De tous les sont le plus rigour

Pour payer les dent que le beurre irréprochables.

Notre estimé veillant, expert en et du fromage don utiles sur les soins produits; il a déjà avantages de metti boîtes de première

C'est un point à M. Geo. Cayer la ce dont il s'acquitt sante et pratique.

Malheureusement différentes qualités

Dans le meille mage, la Coopérat boîtes de toute prè

Les fabriques provisionner à la